

CSAL du 13/10/2025

#### A l'ordre du jour :

- Approbation des PV du CSAL des 20/03/2025, 08/04/2025, 06/05/2025, 20/06/2025,
- Transfert de la relance amiable des successions du SPFE au PCRP (pour avis),
- Bilan de la campagne IR 2025 (pour information),
- Bilan des entretiens professionnels 2025 (pour information),
- Présentation des conclusions du rapport de la Cour des comptes suite au contrôle engagé en juillet 2024 (pour information),
- Questions diverses.

#### Approbation des PV du CSAL du 20/03/2025, 08/04/2025, 06/05/2025, 20/06/2025

La CFTC a approuvé ces quatre PV.

#### Transfert de la relance amiable des successions du SPFE au PCRP

. Au plan national, une note 2023 rappelle que cette mission présente un enjeu important pour la DGFiP dès lors que seules 30 % des déclarations étaient déposées dans le délai légal de 6 mois.

Le bureau GF-3B invitait les directions à porter une attention particulière à ce constat, en veillant en particulier à améliorer le délai moyen de relance amiable et à utiliser toutes les potentialités de l'assistant digital déployé à compter de l'année 2023

. En Côte d'Or, la relance des défaillants est réalisée par 2 services : le SPFE pour la relance amiable d'une part et le PCRP pour la relance forcée d'autre part, étant précisé que la direction générale ne donne pas de schéma organisationnel en particulier.

Le pilotage de la mission repose sur le suivi de 5 repères d'activité. La DRFiP 21 se situe dans la moyenne nationale pour 2 indicateurs mais elle est en retrait pour l'efficacité de la relance et surtout du délai moyen de relance amiable

S'agissant de l'utilisation de l'assistant digital, la direction locale a rattrapé son retard.

La MDRA21 a conduit un audit de process fin 2024 et a identifié des axes d'amélioration comme l'élargissement du portefeuille traité.

Lors de la réunion de restitution de l'audit, il est apparu pertinent d'un point de vue métier d'envisager le transfert de la relance amiable au PCRP.

Il est prévu d'effectuer le transfert de la mission au 01 janvier 2026. Un agent C l'exerce à ce jour.

La charge de travail a été estimée à 0.5 ETP. Il est donc proposé un emploi de catégorie C du SPFE vers le PCRP.

L'agent du SPFE inscrit dans le périmètre du transfert et appartenant à la catégorie d'emploi, aura l'obligation de suivre son emploi et sa mission. Au 1<sup>er</sup> janvier 2026, il sera placé en position de détachement au PCRP.

L'agent transféré bénéficiera d'un poste de travail au sein du PCRP. Il travaillera en étroite collaboration avec le contrôleur du PCRP en charge de la relance forcée.

**La CFTC s'est abstenue lors du vote en mentionnant que d'un point de vue métier cette réforme permettrait d'avoir une meilleure synergie dans le service PCRP. Elle a toutefois précisé que d'un point de vue RH, le transfert d'un emploi de catégorie B serait plus approprié pour effectuer les relances contraignantes et que d'un côté humain au SPFE, ce transfert était très délicat.**

#### Bilan de la campagne IR 2025 (revenus 2024)

1/ Caractéristique générale :

Date d'ouverture du service en ligne le 10 avril 2025,

Dates limites de souscription des déclarations : 20 mai 2025 pour les déclarations papier et le 28 mai pour les déclarations en ligne.

Sur le plan métier, la campagne déclarative IR 2025 s'inscrit dans la continuité avec assez peu de nouveautés :

Mise en place du taux de PAS individualisé par défaut pour les couples mariés ou pacsés à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025,

Limitation de l'envoi des déclarations papier.

# Syndicat National CFTC Finances Publiques

## Section Côte d'or

### *Agir pour ne pas subir.*

#### 2/ L'accueil des usagers :

L'accueil distant est marqué par les tendances suivantes :

Une très légère hausse des e-contacts (+ 1 %), un recul net de la Balfus (-33.6 %), un repli conséquent de l'accueil téléphonique (-23.6 %).

L'accueil physique (SIP, PCR, SGC, accueils de proximité) confirme une baisse de 1.1 %.

L'accueil téléphonique :

. La Côte d'Or a assuré un soutien au numéro d'appel national 0809 401 401. Elle a pris en charge du 10 avril au 05 juin, 4885 appels sur 5032 présentés, soit un taux de prise en charge de 97,1 % (le taux de réponse de la délégation Centre Est, est de 96,2 %).

Un pôle téléphonique départemental, installé à la Boudronnée, a été mis en place du 28 avril à 13h00 au 28 mai. Les 19 étudiants de master de droit fiscal l'ont pris en charge pour le compte des 3 SIP par rotation.

Le PCR a tenu, comme les années précédentes, 2 boucles téléphoniques de second niveau : l'une dédiée aux questions relatives à l'IFI et l'autre aux revenus complexes (Revenus de Capitaux Mobiliers, revenus fonciers, revenus étrangers).

En outre, les SIP ont ouvert des guichets de RDV téléphoniques, en plus des guichets habituels de RDV physiques.

. Par ailleurs, au titre de l'accueil de proximité mis en place dans le cadre du NRP, 56 permanences ont été organisées du 10 avril au 05 juin dans 29 accueils de proximité. Au total, ce sont 582 usagers qui ont été renseignés.

. Les contribuables se sont également déplacés dans les France Services (FS) du département. Les animateurs et animatrices des FS ont ainsi accompagnés 1661 personnes. Les sollicitations sont variables d'une FS à une autre.

#### 3/ Les modes de déclarations et leur traitement :

. Déclarations automatiques : parmi les 157 785 foyers Côte-d'Or qui étaient éligibles : 76 244 ont été taxés à la deuxième émission de l'IR.

Les tableaux de la campagne ont permis de dégager les tendances décrites ci-après. Une légère augmentation du nombre de déclarations en ligne, une progression notable du nombre de déclarations depuis des smartphones, une très légère baisse du nombre de déclarations papier, un recul sensible du nombre de déclarations à retraiter.

#### 4/ L'Impôt sur la Fortune Immobilière :

Le département comptabilise 690 foyers fiscaux qui en relèvent.

#### 5/ Points positifs :

**La mesure relative à la suppression de l'envoi des déclarations papiers a été dans l'ensemble bien comprise des usagers et la mise en œuvre de la mesure Rixain (individualisation des taux PAS) n'a pas généré de difficultés particulières pour les usagers.**

**Le plafonnement automatique des dépenses d'emploi à domicile (7DB)**

#### 6/ Difficultés rencontrées :

- Les mesures de sécurisation des accès des usagers à leur espace personnel (ajout d'un code sécurisé, en plus de l'identifiant et du mot de passe) ont généré des appels d'usagers pour des blocages de compte, des incompréhensions sur le code demandé ou des interrogations sur la fiabilité de la procédure (crainte d'un hameçonnage).

- La participation au renfort téléphonique national nécessite une organisation adaptée et reste ressentie comme chronophage.

#### Notre organisation syndicale a mis en avant des sujets de satisfaction :

. Le traitement des déclarations à hauteur de 99 %, était dû à la très grande conscience professionnelle et l'abnégation de collègues des SIP, PCR, pôle gestion fiscale et SGC.

. Elle a rappelé le travail important des volontaires services civiques pour accueillir un nombre plus important de contribuables durant cette période.

Elle a pointé des pistes d'amélioration :

. Démarrage rapide de la campagne en raison d'une distribution postale plus précoce des déclarations papiers qui a généré une quinzaine de jours difficiles pour les agents du SIP de Dijon (réunion avec la Direction le 07 mai).

. Recul de la Balfus avec un bémol. Bien que la très grande majorité des sollicitations numériques se font via la messagerie sécurisée, les boîtes génériques des services demeurent encore très utilisées pour de multiples raisons (le contribuable ne dispose pas d'espace particulier ou son compte a été bloqué, le message est envoyé par un tiers (notaire, assistant social) pour le compte de l'utilisateur, les messages ont pour but la création de l'espace particulier ou le rappel d'un E-Contact envoyé, les pièces justificatives sont trop volumineuses pour E-Contact) mentionné que la nouvelle procédure GMBI avait pesé en terme de fréquentation sur la campagne déclarative, sur la charge de travail importante subie par les collègues, et par les nombreuses indisponibilités et incompréhensions de l'applicatif.

. Collègues toujours confrontés à des problèmes techniques (lenteur des applications exemple Consultpas, connexion internet défaillante, retards postaux pour l'adressage des déclarations papier).

. Absence de remerciements de la Direction pour le travail effectué lors de la campagne déclarative.

Sur ce dernier point, la Directrice a reconnu un manque de remerciements.

# Syndicat National CFTC Finances Publiques

## Section Côte d'or

### *Agir pour ne pas subir.*

#### **Bilan des entretiens professionnels 2025**

5 agents des catégories A, B, et C ont déposé des recours hiérarchiques.

**La CFTC a indiqué que les agents s'autocensuraient par peur des représailles des chefs de service.**

#### **Présentation des conclusions du rapport de la Cour des comptes suite au contrôle engagé en juillet 2024**

La Cour des Comptes a engagé en juillet 2024 un contrôle simultané de la DRFIP 21 et des DDFIP 25 et 58 dans un contexte marqué par l'adoption du cadre d'objectifs et de moyens pour la période 2023-2027 et l'entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023 du nouveau régime de Responsabilité financière des Gestionnaires Publics (RGP). Il s'agissait de voir comment le réseau de la DGFIP a adapté ses métiers, et mesurer l'efficacité de la nouvelle organisation du réseau.

Pour ce contrôle organique et réglementaire, 5 thèmes ont été retenus :

- l'organisation et les moyens des directions incluant une analyse des relations avec les contribuables (accueil),
- le recouvrement des recettes,
- le paiement des dépenses,
- la tenue de la comptabilité de l'Etat,
- l'organisation et l'exercice du contrôle fiscal.

#### **Questions diverses**

- La N°1 nous informe de la tenue d'un groupe de travail sur la nouvelle méthode nationale d'allocations des emplois courant Novembre. La date sera bientôt communiquée.
- L'expérimentation de l'application Cassiopée (Chaîne Applicative Supportant le Système d'Information Opérationnel Pour le Pénal) reprend pour le recouvrement des amendes pénales.
- Le planning relatif au changement des fenêtres PI de la Banque au rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage, sera décalé d'une dizaine de jours.
- Les travaux du restaurant de la Boudronnée seront allongés d'un mois suite à une maîtrise d'œuvre insuffisante. La fin des travaux est prévue à la mi-décembre.

**La CFTC a interrogé la Direction sur la fiche de poste pour 2 volontaires services civiques au SIP de Dijon et celle d'un agent C au SIP de Beaune. Le responsable des ressources humaines nous a répondu que le recueil des candidatures était difficile pour Dijon et que le recrutement à Beaune se ferait au mieux en fin d'année 2025.**

Prochaine séance mardi 09 décembre 2025.

**Christophe RECOUVREUX, SPFE DIJON service publicité foncière (Titulaire)**  
**Céline GUILLAUMIN, Pôle CE antenne de BEAUNE (Suppléante).**